

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

DE LA SÉANCE DU CONSEIL

MUNICIPAL DU 6 FÉVRIER 2024

Numéro	Objet	Délibéré
2024-001-007	Procès-verbal du conseil municipal du 4 décembre 2023	Approuvé à l'unanimité
2024-001-008	Communication des décisions prises par délégation du conseil municipal au Maire	Prends acte
2024-001-009	Garantie annuelle Agence France Locale	Approuvé à l'unanimité
2024-001-010	Modification de l'autorisation de programme et crédits de paiements pour le marché couvert	Approuvé à la majorité
2024-001-011	Remboursement des frais exceptionnels de séjour	Approuvé à la majorité
2024-001-012	Modification de la demande de subvention DETR au titre des intempéries du 21 juin 2023	Approuvé à l'unanimité
2024-001-013	Mise en épave de véhicule	Approuvé à l'unanimité
2024-001-014	Accord-cadre multi-attributaire à bons de commande et à marchés subséquents pour des travaux de voirie	Approuvé à l'unanimité
2024-001-015	Principe de cession d'un bâtiment public : rue de la Solombère	Approuvé à la majorité
2024-001-016	Principe de cession d'un bâtiment public : Chais Duvigneau	Approuvé à la majorité
2024-001-017	Dénominations de voies	Approuvé à l'unanimité
2024-001-018	Modification des statuts du SIAEP	Approuvé à l'unanimité
2024-001-019	Signature d'une convention de prestation de services pour le contrôle des points d'eau incendie pressurisés	Approuvé à l'unanimité
2024-001-020	Communication du rapport du SIAEP de Condom – Caussens sur la qualité et le prix du service de l'eau potable – année 2022	Approuvé à l'unanimité
2024-001-021	Communication du rapport du SIAEP de Condom – Caussens sur la qualité et le prix du service de l'assainissement – année 2022	Approuvé à l'unanimité
2024-001-022	Création d'un service d'accompagnement à la rénovation des bâtiments publics au sein du PETR Pays d'Armagnac	Approuvé à l'unanimité
2024-001-023	Convention de servitude ENEDIS	Approuvé à l'unanimité
2024-001-024	Créations de postes	Approuvé à l'unanimité
2024-001-025	Suppressions de postes	Approuvé à l'unanimité

2024-001-026 Modification du tableau des effectifs

Approuvé à l'unanimité

2024-001-027 Remboursement des frais de missions sur frais réels

Approuvé à l'unanimité



Le Maire

Jean-François ROUSSE